

## Atelier prospectif 2

### Quels leviers pour permettre aux TPE et PME de s'emparer du sujet des salariés-aidants ?

2 sessions de 2h30 en visioconférence, animées sur Klaxoon (tableau blanc virtuel)



#### Participants

##### Session 1 (9 juin 2021)

- Martine Consentino
- Ilan Darmon
- Laurent Delannoy
- Pierre Denis
- Olivier Frezet
- Lorène Gilly
- Corinne Labielle

##### Session 2 (23 juin 2021)

- Martine Consentino
- Laurent Delannoy
- Pierre Denis
- Olivier Frezet
- Lorène Gilly
- Corinne Labielle
- Vinh Ngo

Le groupe a débattu des problèmes rencontrés par les TPE-PME et des salariés-aidants dans ces entreprises, afin d'identifier des pistes de solutions, en particulier sur deux problématiques :

- Quels outils et services mettre à la disposition des PME ?
- Comment sensibiliser et mobiliser les PME sur le sujet ?

Lors de la première session, le groupe s'est montré intéressé par les outils clé-en-main existants (accompagnement associatif, plateformes de service, organismes de formation, ...).

Dans le contexte actuel, le groupe a mis la priorité sur la création d'un guide dédié aux TPE et PME, solution la plus facile à mettre en place, avec un impact potentiellement immédiat auprès des entreprises. Cette solution a été formalisée sous la forme d'un Business Model Canvas, elle répertorie des solutions simples et disponibles pour les aidants salariés.

Lors de la deuxième session, le groupe a choisi d'orienter son message de sensibilisation autour du guide à destination des TPE et PME. Le manque de sensibilisation est un problème clé, notamment car les dirigeants ont d'autres priorités, et sont confrontés à une méconnaissance de la situation des salariés-aidants dans leur entreprise. Sensibiliser en donnant les moyens de passer immédiatement à l'action.

Il est bien difficile pour les TPE / PME de s'emparer du sujet des salariés-aidants alors que les grandes entreprises ont encore beaucoup à faire. Indépendants et collaborateurs de petites ou moyennes entreprises bénéficient encore de peu ou pas d'information.

### Les propositions



- Une diffusion de l'information packagée, mutualisée et gratuite, par les réseaux de médecine du travail, d'experts comptables, fédérations, syndicats, branches, territoires et régions, associations.
- Adopter une démarche de proximité la moins chronophage possible pour les chefs d'entreprise : mettre à disposition une information packagée auprès des salariés, faire savoir qu'elle existe par des relais locaux et de conseil (médecine du travail, experts comptables)
- Avoir une approche ludique, chaque fois que possible, pour passer le cap de l'indifférence (serious games)
- Démultiplier l'information et la prévention en phygital quels que soient les supports, de façon gratuite et pérenne
- Le guide des aidants de La Mutuelle Générale pourra être un premier support à diffuser
- Mettre en place des « sentinelles » ou « vigies » mutualisées pour plusieurs entreprises afin de relayer, diffuser, détecter, analyser, coordonner, accompagner